

# CHECKLIST POUR LES SRI LANKAIS

Version: 25/10/2010

En général, l'Ambassade de l'Inde délivre un visa valable 3 mois, à une seule entrée. Ce visa n'est ni échangeable, ni renouvelable en Inde. Néanmoins, votre passeport devra être valable au moins pour 6 mois.

## LISTE DES DOCUMENTS POUR LES DETENTEURS D'UN PASSEPORT SRI LANKAIS

- 1 Un passeport valide pendant au moins six mois et ayant au moins trois pages vierges ☐
- 2 Une photocopie de la page de données du passeport ☐
- 3 Trois photographies conformes aux spécifications en vigueur collées sur les formulaires ☐
- 4 Deux formulaires de demande de visa dûment remplis en ligne et signés par le demandeur ☐
- 5 Deux formulaires de référence pour les sri lankais remplis à la main (pas de photocopies) ☐
- 6 Une photocopie du recto et du verso de la carte de séjour ☐
- 7 Une attestation de votre employeur en France à votre nom ☐
- 8 Photocopies de vos deux dernières fiches de paye à votre nom ☐
- 9 Photocopies de vos deux derniers relevés bancaires à votre nom ☐
- 10 Pour les mineurs : photocopie du livret de famille (pages : époux, épouse, mineur concerné) ☐
- 11 Pour les mineurs : autorisation de voyage signée par les deux parents ☐
- 12 Pour les mineurs : photocopie d'une pièce d'identité de chacun des deux parents ☐
- 13 Pour les mineurs : certificat de scolarité ☐
- 14 Les frais de services, les suppléments consulaires et les frais de visas ☐

Je certifie avoir fourni un dossier complet et affirme connaître et accepter le temps de traitement minimum que nécessite ma demande de visa.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

---

**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR L'INDE**

VF Services (UK) Limited, 42-44 rue de Paradis, 75010 Paris